

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2022

Janvier							Février						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26
30	31						27	28					

INFO-MUNICIPALE



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	581-246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203 rbissondion@mitis.qc.ca (418) 732-6684
Coordonnatrice en loisirs :	Josy-Anne Bérubé	
Agent en vitalisation :	VACANT	



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

JANVIER-FÉVRIER 2022

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale / greffière-trésorière

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le 7 FÉVRIER 2022 à 19h00 par Zoom. Un lien sera envoyé sur la page Facebook de la municipalité pour y assister

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 90.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX+

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ANNONCES CLASSÉES

CHERCHE DUPLEX OU APPARTEMENT RÉCENT, MINIMUM 2 CHAMBRES À COUCHER POUR LE PRINTEMPS 2022. COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE AU (418) 775-6473

VOS ÉLUS

Marc-André Larrivée, maire

Suzie Ouellet, conseillère siège no. 1

Philippe Carroll, conseiller siège no. 2

Jocelyn Fournier, conseiller no. 3

Lucienne V. Ouellet, conseillère no. 4

Jacques Vachon, conseiller no. 5

Anne-Marie Martel, conseiller no. 6

Des emplois disponibles à la pépinière!

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2022.

Début d'emploi: fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire en 2021: 20,43\$ (salaire 2022 : à venir)

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

▪ adresse courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca, ou

▪ adresse postale : 240, Rang 2 Ouest, Sainte-Luce, (Québec) G0K 1P0.



Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418-739-4819 p.221

PRÉDICTION DES MARÉES – JANVIER 2022

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	00 :25	3.2	09	01 :02	0.9	17	07 :28	1.0	25	07 :15	3.3
01	06 :16	0.7	09	07 :12	3.1	17	13 :58	3.8	25	13 :33	1.1
01	12 :44	4.2	09	13 :21	1.1	17	20 :31	0.8	25	19 :38	3.0
01	19 :19	0.4	09	19 :33	3.1	18	02 :24	3.0	26	01 :43	1.0
02	01 :18	3.3	10	01 :50	1.1	18	08 :06	0.9	26	08 :14	3.3
02	07 :08	0.6	10	08 :06	3.1	18	14 :34	3.8	26	14 :49	1.1
02	13 :35	4.4	10	14 :32	1.2	18	21 :03	0.7	26	20 :45	2.8
02	20 :09	0.2	10	20 :31	2.8	19	03 :00	3.1	27	02 :42	1.1
03	02 :09	3.4	11	02 :40	1.3	19	08 :44	0.8	27	09 :19	3.5
03	07 :59	0.4	11	09 :04	3.1	19	15 :09	3.8	27	16 :07	1.0
03	14 :26	4.4	11	15 :45	1.2	19	21 :36	0.7	27	21 :59	2.7
03	20 :59	0.2	11	21 :36	2.6	20	03 :37	3.1	28	03 :50	1.1
04	02 :59	3.4	12	03 :34	1.4	20	09 :22	0.8	28	10 :28	3.6
04	08 :49	0.4	12	10 :05	3.1	20	15 :46	3.8	28	17 :17	0.8
04	15 :16	4.4	12	16 :51	1.2	20	22 :09	0.7	28	23 :11	2.8
04	21 :49	0.2	12	22 :41	2.6	21	04 :14	3.2	29	04 :59	1.0
05	03 :49	3.4	13	04 :31	1.4	21	10 :02	0.8	29	11 :35	3.8
05	09 :38	0.4	13	11 :05	3.2	21	16 :25	3.7	29	18 :17	0.7
05	16 :07	4.3	13	17 :49	1.1	21	22 :45	0.7	30	00 :13	3.0
05	22 :38	0.3	13	23 :39	2.6	22	04 :54	3.2	30	06 :03	0.8
06	04 :39	3.3	14	05 :24	1.3	22	10 :44	0.8	30	12 :34	4.0
06	10 :28	0.5	14	11 :57	3.4	22	17 :06	3.6	30	19 :11	0.5
06	16 :57	4.1	14	18 :38	1.1	22	23 :24	3.1	31	01 :08	3.2
06	23 :27	0.5	15	06 :10	1.2	23	05 :36	3.2	31	06 :59	0.6
07	05 :29	3.2	15	12 :42	3.5	23	11 :32	0.9	31	13 :28	4.2
07	11 :20	0.7	15	19 :20	1.0	23	17 :51	3.4	31	20 :01	0.3
07	17 :48	3.8	16	01 :09	2.7	24	00 :06	0.8	01	01 :58	3.3
08	00 :15	0.7	16	06 :50	1.1	24	06 :23	3.2	01	07 :50	0.4
08	06 :20	3.1	16	13 :21	3.7	24	12 :27	1.0	01	14 :17	4.3
08	12 :18	0.9	16	19 :57	0.9	24	18 :41	3.2	01	20 :47	0.2
08	18 :39	3.4	17	01 :47	2.8	25	00 :52	0.9	02	02 :46	3.4

PRÉDICTION DES MARÉES – FÉVRIER 2022

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	01 :58	3.3	09	01 :29	1.3	17	02 :37	3.3	25	02 :11	1.2
01	07 :50	0.4	09	08 :09	3.0	17	08 :28	0.7	25	08 :54	3.4
01	14 :17	4.3	09	14 :59	1.3	17	14 :49	3.9	25	15 :54	1.0
01	20 :47	0.2	09	20 :42	2.4	17	21 :08	0.5	25	21 :45	2.6
02	02 :46	3.4	10	02 :27	1.4	18	03 :11	3.4	26	03 :32	1.2
02	08 :38	0.3	10	09 :18	3.0	18	09 :06	0.6	26	10 :15	3.5
02	15 :04	4.3	10	16 :19	1.4	18	15 :25	3.9	26	17 :10	0.9
03	21 :31	0.2	10	21 :58	2.3	18	21 :40	0.5	26	23 :03	2.7
03	03 :31	3.5	11	03 :40	1.5	19	03 :48	3.5	27	04 :53	1.1
03	09 :25	0.3	11	10 :32	3.0	19	09 :45	0.5	27	11 :29	3.7
03	15 :49	4.2	11	17 :27	1.3	19	16 :03	3.8	27	18 :12	0.7
04	22 :12	0.3	11	23 :12	2.4	19	22 :14	0.5	28	00 :07	2.9
04	04 :14	3.5	12	04 :51	1.4	20	04 :26	3.5	28	05 :59	0.8
04	10 :11	0.4	12	11 :34	3.2	20	10 :27	0.6	28	12 :29	3.9
04	16 :33	4.0	12	18 :20	1.2	20	16 :44	3.6	28	19 :03	0.5
05	22 :51	0.4	13	00 :08	2.5	20	22 :50	0.6	01	00 :59	3.2
05	04 :57	3.4	13	05 :48	1.3	21	05 :06	3.6	01	06 :53	0.6
05	10 :58	0.5	13	12 :22	3.4	21	11 :14	0.6	01	13 :18	4.1
05	17 :17	3.6	13	19 :01	1.0	21	17 :28	3.4	01	19 :47	0.4
06	23 :28	0.7	14	00 :1	2.7	21	23 :29	0.7	02	01 :45	3.4
06	05 :39	3.4	14	06 :33	1.2	22	05 :50	3.5	02	07 :41	0.4
06	11 :47	0.7	14	13 :02	3.5	22	12 :07	0.8	02	14 :03	4.2
06	18 :02	3.3	14	19 :36	0.9	22	18 :17	3.1	02	20 :27	0.3
07	00 :05	0.9	15	01 :28	2.9	23	00 :3	0.9	03	02 :27	3.6
07	06 :23	3.3	15	07 :13	1.0	23	06 :1	3.5	03	08 :25	0.3
07	12 :40	0.9	15	13 :39	3.7	23	13 :11	0.9	03	14 :45	4.2
07	18 :48	2.9	15	20 :07	0.7	23	19 :14	2.8	03	21 :04	0.3
08	00 :43	1.1	16	02 :03	3.1	24	01 :05	1.0	04	03 :06	3.7
08	07 :11	3.1	16	07 :51	0.8	24	07 :42	3.4	04	09 :08	0.2
08	13 :43	1.2	16	14 :14	3.8	24	14 :29	1.0	04	15 :26	4.0
08	19 :40	2.6	16	20 :37	0.6	24	20 :23	2.6	04	21 :38	0.4

BUDGET 2022

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021, un budget de l'ordre de 679 326 \$ pour l'année financière 2022 ainsi que le Plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2024. Un nouveau rôle d'évaluation est en vigueur au 1^{er} janvier, et à cette occasion, le Conseil a annoncé une baisse de taxe de l'ordre de 3.48 %.

REVENUS	2021	2022
Taxes générales	316 813 \$	354 816 \$
Taxes sur une autre base	57 006 \$	57 193 \$
Services rendus	36 923 \$	36 201 \$
Imposition de droits	7 050 \$	7 050 \$
Paiement tenant lieu de taxes	13 443 \$	13 014 \$
Autres revenus	50 320 \$	48 106 \$
Transfert	101 698 \$	162 946 \$
TOTAL	583 253 \$	679 326 \$
CHARGES	2021	2022
Administration générale	161 604 \$	252 311 \$
Sécurité publique	71 146 \$	69 106 \$
Transport	167 342 \$	186 061 \$
Hygiène du milieu	84 332 \$	71 753 \$
Aménagement et urbanisme	31 568 \$	36 498 \$
Loisirs et culture	65 861 \$	63 597 \$
Frais de financement	1 400 \$	0 \$
TOTAL	583 253 \$	679 326 \$

Le règlement 2021-0239 pour fixer le taux de taxation foncière et les tarifs de compensation pour l'année 2022 a aussi été adopté lors de la séance du 17 janvier dernier.

LE MOT VERT DU MOIS – « À VENIR EN 2022 »

Bonjour à vous,

Les Nations unies ont déclaré 2022 l'année internationale du verre. Alors, essayons d'y voir plus clair (*avouez que c'est un excellent gag*) sur ce qui se passera en gestion des matières résiduelles dans l'année :

Modernisation de la consigne

Annoncée début 2020, les premières étapes de la modernisation de la consigne devraient débiter à l'automne 2022. La nouvelle consigne de 10 à 25 cents visera tous les contenants de boisson (jus, lait, alcool, etc.) en verre, plastique ou métal de 100 ml à 2 litres. C'est encore inconnu où seront les points de dépôt, mais des projets pilotes ont eu lieu à l'été 2021 chez plusieurs épiceries et SAQ de la province.

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Le 13 octobre dernier, les MRC de La Matapédia et de La Mitis ont adopté un projet de PGMR conjoint pour 2023-2029. Un PGMR est un outil de planification et de gestion régional des matières résiduelles. Dans ce nouveau PGMR, les élus ont adoptés 3 priorités d'action locales concernant la valorisation de la matière organique, l'optimisation des services et l'économie circulaire. Des consultations publiques auront lieu en 2022 et vous serez invité à donner vos commentaires.

Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de St-Moïse

L'Étude d'impact sur l'environnement de ce projet de plateforme de compostage, LET et écocentre pour La Matapédia et La Mitis sera déposée en début d'année. Ensuite, une audience du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aura lieu avec pour mandat de s'assurer que le projet réponds aux normes environnementales et d'acceptabilité sociale avant de donner son avis au ministre de l'Environnement si le projet doit avoir lieu et si oui, sous quelles conditions. La mise en service est prévue pour 2024.

BAPE générique sur la gestion des déchets au Québec

Le 28 janvier 2021, le ministre de l'Environnement a confié au BAPE un mandat de tenir une enquête et une audience publique portant sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*. Après avoir rencontré plusieurs acteurs en 2021, la publication du rapport et les recommandations qui y figureront sont attendues début 2022.

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, sur le PGMR ou la Multiplateforme, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

LE MOT VERT DU MOIS – « ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE »

Bonjour à vous,

Quand j'étais jeune, on me disait « *fini ton assiette, il y a des enfants dans d'autres pays qui n'ont rien à manger* ». Si mon empathie envers ces enfants a contribué à la réduction du gaspillage alimentaire à l'époque, vous m'en voyez heureux, mais le problème est loin d'être réglé. Au Canada, c'est 11,2 MILLIONS de tonnes de résidus alimentaires qui auraient dû être mangés qui sont perdus ou jetés, assez pour nourrir tout le Canada (et bien des enfants) durant 5 mois! En moyenne, chaque foyer gaspille l'équivalent de 1000\$ par année! Alors, comment réduire ce gaspillage alimentaire à la maison?

- **Planifiez vos repas** : Ça vous permettra de n'acheter que les aliments que vous allez vraiment manger à l'épicerie. Vérifiez votre frigo avant de partir pour ne pas acheter inutilement.
- **Pensez « Deux-pour-un »** : Si vous faites un repas où il y aura des restes, pensez à un second repas qui les utilise. Par exemple, vous mangez des tacos et il reste de la viande, faites des wraps le lendemain!
- **Mangez d'abord le périssable** : Utilisez par exemple les fruits de mer et la viande d'abord avant d'aller vers les pâtes alimentaires et produits laitiers qui sont plus durables.
- **Pensez à utiliser des ingrédients congelés** : Ces aliments contiennent souvent autant sinon plus de nutriments que le frais et se conservent plus longtemps.
- **Congelez** : Vous faites trop de lasagne, trop de soupe, trop de pizza? Congelez des portions équivalentes à vos repas. En même temps, vous aurez du prêt à manger rapide et santé plus tard!
- **Utilisez bien votre frigo** :
 - Tiroir à humidité élevée : Pour les légumes qui se flétrissent rapidement tels que les carottes, brocolis, choux, concombres, piments, etc.
 - Tiroir à humidité faible : Pour les fruits et légumes qui pourrissent rapidement tels que les pommes, raisins, champignons, melons, oranges, etc.
 - La partie inférieure est la plus froide, idéale pour la viande.
 - La partie centrale est idéalement pour les produits laitiers et les œufs, etc.
 - La partie supérieure convient aux restes, prêts-à-manger, petits fruits, etc.
 - La porte, plus chaude, est pour les condiments.

Évidemment, ceci n'est qu'un sommaire rapide. Vous pouvez visiter le site J'aime Manger Pas Gaspiller (lovefoodhatewaste.ca/fr/) pour plus de trucs et astuces. Bonne réduction et tant qu'à y être, utiliser l'argent économisé pour l'aide alimentaire!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

ÊTRE BÉNÉVOLE POUR LA CROIX-ROUGE DE LA MITIS

IL Y A UNE PLACE POUR VOUS DANS L'ÉQUIPE D'INTERVENTION
BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE LA MITIS!



Si vous aimez l'action, rejoignez notre dynamique équipe de services aux sinistrés et portez, vous aussi, le dossard rouge, symbole humanitaire par excellence. Soyez ainsi au cœur de l'action, dans votre communauté. Une formation en intervention d'urgence auprès des sinistrés, reconnue par le gouvernement du Québec, est offerte à tous les intervenants volontaires.

Communiquez avec nous pour plus de renseignements, en visitant notre site partenairescroixrouge.ca ou en composant le (418) 648-9066 #648 5357.

LE COIN DES AÎNÉS

Pour les personnes intéressées, le guide de services aux personnes âgées est disponible pour consultation au bureau municipal. Voici un extrait :

Services

- ✚ **Aide aux formulaires (aide pour remplir divers formulaires, etc.)** : Ce service offert par des bénévoles permet à la personne âgée de recevoir de l'aide pour remplir divers formulaires (déclaration de revenus, supplément de revenu garanti, bail, etc.)
- ✚ **Accompagnement médical et social** : Accompagnement bénévole permettant à la personne de se rendre à ses rendez-vous médicaux (CLSC, hôpital, clinique, etc.) ou vers les principaux services (épicerie, pharmacie, institution financière, etc.)
- ✚ **Programme PAIR** : Appel téléphonique automatisé tous les jours à heure fixe qui signale un rappel de médicaments ou qui génère une alerte en cas de problème
- ✚ **Visite ou téléphone d'amitié** : Visite ou appel téléphonique off et dans le but de briser l'ennui et de recevoir une écoute attentive

Procédure (condition et démarches)

- ✚ Être âgé de plus de 65 ans ;
- ✚ Être admissible à ce programme qui s'adresse aux personnes à faible revenu (moins de 20 000 \$/année), conformément aux normes édictées par Revenu Canada ;
- ✚ Communiquer avec le Centre d'action bénévole pour savoir si la personne est admissible.

Aspect financier

- ✚ Le service est gratuit

Organisme responsable et informations

- ✚ **Centre d'action bénévole** : téléphone : 775-4144

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHE EMPLOYÉ(E) EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET EN ENTRETIEN DES TERRAINS À TEMPS PARTIEL

En tant qu'employé en aménagement paysager et en entretien de terrain, vous aurez pour tâches d'effectuer la plantation, la transplantation et la propagation de plants et de semis d'arbustes, de plantes et de fleurs. Vous devrez également entretenir les jardins et les aménagements : fertiliser, amender, tailler les haies, émonder les arbres, arroser les plantes et les fleurs, autres tâches régulières ou périodiques d'entretien. Réalisation également de différents projets d'aménagement paysager pour la municipalité.

Période de travail : mai à octobre, salaire à discuter

Pour information : Chantal Tremblay, Tél. : (418) 775-6485, courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

AGENT OU AGENTE EN VITALISATION

Description du mandat :

Sous l'autorité du comité intermunicipal de Padoue, Grand-Métis et Saint-Octave-de-Métis, la ressource devra travailler pour rendre nos milieux plus attractifs et rayonnants.

Elle devra; travailler en comité pour les trois municipalités, accompagner les municipalités et les organismes pour faciliter, stimuler et réaliser différents projets structurants, soutenir les démarches et projets qui seront mis de l'avant par les municipalités et les organismes locaux de celles-ci, et travailler au besoin comme chargé de projet afin de concrétiser certaines actions. De plus, la ressource devra travailler pour concerter les organismes ainsi que planifier et mettre en place une démarche de mobilisation de la population à propos du développement.

Profil :

- Formation universitaire dans un domaine approprié (développement régional, science sociale, etc.) ou expérience professionnelle pertinente;
- Connaître la suite office;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide;
- Être disponible en dehors des heures normales de bureau.

Personnalité : être autonome, structuré, responsable, dynamique, avoir du leadership, un bon sens de l'écoute et d'analyse, créatif et ponctuel.

Conditions du poste :

- entre 20 et 35 heures/semaine
- Horaire variable selon les besoins du poste
- Lieu de travail : municipalités de Grand-Métis, Padoue, Saint-Octave-de-Métis et télétravail si applicable.
- Salaire : établi selon les compétences du candidat retenu

Date limite pour postuler : le 15 février 2022

Envoyez votre curriculum vitae par courriel ou par la poste à :

Mme Chantal Tremblay grandmetis@mitis.qc.ca, 70 chemin Kempt, Grand-Métis (Qc), G0J 1Z0

Seul les candidats retenus seront contactés.

Les entrevues se tiendront dans la semaine du 14 février.

Date d'entrée en fonction : 7 mars 2022

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Soirées sportives à Padoue

Les soirées sportives sont sur pause, bien sûr en raison de la pandémie. Nous vous invitons tout de même à aller suivre la page Facebook **Comité sportif intermunicipal** afin de tout savoir sur les activités qui seront offertes.

Vous pouvez également communiquer avec Guillaume Pelletier au 418 509-0106 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 et avoir plus d'information.



Sortie à l'Océanic – Reportée

En raison de la pandémie, la sortie à l'Océanic n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Ce sont quarante personnes qui étaient inscrites. Une belle collaboration une fois de plus entre les *Blés d'Or de la Métis* et le *Comité Jeunesse intermunicipal*. Ce n'est que partie remise lorsque les conditions seront favorables.



Activité plaisir d'hiver – Jardins de Métis

L'événement *Plaisirs d'hiver* est de retour aux Jardins de Métis, **le dimanche 6 mars, de 12 h à 16 h**. Le site sera accessible aux visiteurs qui auront l'occasion de découvrir la beauté des jardins l'hiver. Comme chaque année, des sentiers seront balisés et un circuit vous sera proposé afin de pouvoir pratiquer aisément la raquette (le ski de fond ne sera pas permis). Un sentier un peu plus long et un peu plus sportif mènera à l'embouchure de la rivière Mitis.

Selon la météo et les mesures sanitaires en vigueur, l'événement pourrait être reporté ou annulé.

L'événement se précisera au cours des prochaines semaines. Consultez notre site internet jardinsdemetis.com et suivez-nous sur les réseaux sociaux.



Crédit photo :
Jean-Christophe Girard Lemay

MOT DE VOTRE COORDONNATRICE EN LOISIR

RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

Comme les activités de loisirs sont pas mal toutes sur pause ces temps-ci avec la pandémie, j'ai choisi de faire un petit récapitulatif de l'année 2021, qui vite fait me semblait une année assez tranquille, mais après analyse, en a été une assez incroyable avec de belles réussites.

Voici ce qui a marqué nos municipalités l'an dernier :

- Création d'une trousse d'activité personnalisée pour la semaine de relâche;
- Organisation d'une disco patins à la patinoire de Padoue;
- Organisation de la première édition de la sculpture sur neige à Grand-Métis;
- Organisation d'une activité de Pâques au Sentier Mitiwee;
- Organisation de l'Halloween à Padoooo! avec le retour de l'implication bénévole et plusieurs nouveautés;
- Retour de la programmation d'activités estivales habituelle (balle donnée, cinéma plein air, volleyball, etc.)
- Collaboration avec les municipalités de la Mitis dans le projet T'es-tu game? et dans le camp plein air ados – Grand Air Mitis;
- Innovation des comités organisateurs dans l'organisation des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste;
- Implication de la Stratégie jeunesse intermunicipale avec les soirées sportives et le calendrier intermunicipal;
- Collaboration avec le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent pour l'offre de quelques heures de conte en ligne.
- Ajout d'un volet piscine et d'un volet agroalimentaire au camp de jour;
- Réception de deux subventions du programme Nouveaux horizons pour l'investissement dans les locaux de l'Association Sportive de Padoue et du Cercle des Fermières de Saint-Octave-de-Métis;
- Collaboration entre les Pouces d'Octave et la municipalité de Saint-Octave pour le projet 100 degrés en agroalimentaire ;
- Implication des jeunes du dernier cycle de l'école primaire dans le Comité jeunesse intermunicipal (14/15)



Ce ne sont que quelques exemples de tout ce qui a pu avoir lieu dans nos Municipalités grâce à l'innovation, la persévérance et le don de soi. Un gros merci aux bénévoles et participants.